

Conditions de financement pour les orthophonistes

Mise à jour le 1er septembre 2025



Document réalisé à partir des budgets connus en 2025.

Nous n'avons à ce jour aucune information sur les budgets alloués pour 2026.

FIF-PL

Budget total de 600 euros sur l'année.

150 euros/jour de formation.

Soit 300 euros pour une session de 2 jours.

DPC

(conditions d'éligibilité : libéral et salarié de centre de santé conventionné)

Si formation en présentielle

Si votre budget est complet (soit 14h de budget) : Prise en charge du tarif de la formation auprès de l'organisme et indemnisation de 728 euros pour vous.

Si formation en visio

Si votre budget est complet (soit 14h de budget) : Prise en charge du tarif de la formation auprès de l'organisme et indemnisation de 582,40 euros pour vous.



	Présentiel		Classe virtuelle		Non présentiel	
	Frais pédagogiques (Part ODPC)	Indemnisation (Part PS)	Frais pédagogiques (Part ODPC)	Indemnisation (Part PS)	Frais pédagogiques (Part ODPC)	Indemnisation (Part PS)
Formation continue (FC)	43.00 €	52.00 €	34.40 €	41.60 €	21.50 €	26.00 €
Evaluation des pratiques professionnelles (EPP)	55.90 €	52.00 €	44.70 €	41.60 €	28.00 €	26.00 €
Gestion des risques (GDR)	55.90 €	52.00 €	44.70 €	41.60 €	28.00 €	26.00 €
Programme Intégré (PI)	43.00 €	52.00 €	34.40 €	41.60 €	21.50 €	26.00 €
- FC						
- EPP ou GDR	55.90 €	52.00 €	44.70 €	41.60 €	28.00 €	26.00 €